

FICHE TECHNIQUE

La Piétonnisation

Le 20 Octobre 2022 nous avons organisé un Observatoire de la Gestion de Centre-Ville sur le sujet de la piétonnisation. A travers des témoignages de villes et d'un expert, nous avons pu découvrir comment plusieurs communes de différentes taille piétonnisent leurs centres-villes. Vous pouvez retrouver le replay de la visio en cliquant sur ce [lien](#).

1) [La piétonnisation, c'est quoi ?](#)

Une opération de piétonnisation est un **processus de transformation** dans lequel une partie de l'espace urbain auparavant réservée à la circulation automobile ferme sa circulation aux voitures et **donne la priorité aux piétons**. Une rue commerciale, une rue résidentielle, une place, un boulevard, une voie rapide, ou encore un tunnel : la piétonnisation englobe tout type de voirie dans la ville. Une opération de piétonnisation est donc un acte de **réappropriation de l'espace urbain par le piéton**, ce qui va entraîner des transformations à plusieurs niveaux.

Mais une opération de piétonnisation est avant tout une véritable **volonté politique** de la part du Maire. En effet, étant un processus de transformation du centre-ville, la piétonnisation entraîne non seulement des enjeux politiques pour le Maire, mais aussi des enjeux économiques pour l'ensemble de la ville.



FICHE TECHNIQUE

La Piétonnisation

2) Les objectifs

On dénombre plusieurs avantages à la piétonnisation : revalorisation du commerce et du centre-ville, réduction des nuisances sonores et des émissions de gaz à effet de serre, apporter des espaces verts et de la biodiversité en centre-ville, etc.

Les objectifs de la piétonnisation sont multiples et sont **soumis aux caractéristiques urbaines d'une ville ou d'une rue**. Par exemple, la piétonnisation d'une place centrale du centre-ville aura des différents enjeux que la piétonnisation d'une rue commerciale.

Dans tous les cas, une opération de piétonnisation vise à atteindre des objectifs à moyen et long terme car ça représente un changement radical de l'espace urbain. En d'autres mots, la piétonnisation est un engagement de la commune pour avoir un centre-ville plus **résilient** et qui **répond aux problématiques urbaines contemporaines**.



FICHE TECHNIQUE

La Piétonnisation

3) Les enjeux

Une opération de piétonnisation est une **modification radicale de l'espace urbain** et entraîne un changement dans les habitudes des habitants et usagers du centre-ville. C'est pourquoi lors de la décision de l'opération, il est probable que les **critiques** envers le Maire et la Mairie augmentent. Par exemple, d'un côté, les commerçants se poseront des questions sur le projet car il aura un impact inconnu sur leur activité économique, et de l'autre côté, les automobilistes seront réticents car cela modifie leurs habitudes de déplacement. Ceci remarque **l'importance d'une médiation** entre les habitants et la commune pour assurer une bonne transition.

Une fois que les travaux sont finis et que le nouvel espace est ouvert, les habitants vont mettre un temps pour s'adapter. Ce n'est qu'après quelques mois que les critiques envers le projet s'achèvent. En effet, ce nouveau cadre de vie dans le centre-ville apporte des espaces plus agréables pour le piéton, donc **les habitants finissent par accepter et valoriser** l'opération de piétonnisation.



FICHE TECHNIQUE

La Piétonnisation

4) Les types de piétonnisation

- **Temporaire:** Une partie de l'espace urbain est fermée à la circulation pendant un temps déterminé. Pendant un jour, une semaine ou une saison, une rue ou une place est disponible pour la circulation piétonne.
- **Semi-piétonnisation:** Une rue est rénovée pour intégrer les piétons et la circulation de véhicules tout en limitant la vitesse de ceux-ci à maximum 30 km/h.
- **Permanente:** Un espace du centre-ville est définitivement fermé aux véhicules automobiles. Un système de bornes peut être installé pour permettre l'accès à des véhicules autorisés.



FICHE TECHNIQUE

La Piétonnisation

4) Quelques exemples

Ville de Bayonne (64)

Bayonne, ville de 52 000 habitants du Sud-Ouest, possède un centre-ville très attractif au niveau commercial et touristique. C'est pourquoi une opération de piétonnisation soulève de grands enjeux pour tous les acteurs du centre-ville. Le Petit Bayonne, hyper-centre de la ville, a donc été progressivement piétonnisé ces dernières années afin de le rendre plus agréable pour les Bayonnais. La célèbre Rue d'Espagne, auparavant une route très fréquentée par le trafic automobile qui reliait la France et l'Espagne, a été rendue piétonne en 2007. Des aménagements d'autres rues du centre-ville ont suivi, comme la Rue des Basques en 2010 et la Rue Pannecau en 2013.



Avant



Après



FICHE TECHNIQUE

La Piétonnisation

Ville de Laon (02)

Dans la préfecture de l'Aisne, le parvis de la cathédrale à été récemment aménagé pour les piétons. Après avoir piétonnisé de manière temporaire la place, la ville à franchi un pas en avant et à complètement fermé l'espace aux véhicules automobiles, permettant ainsi aux usagers de circuler librement à pied. De nouveaux aménagements ont été installés, comme des structures en bois qui simulent des terrasses ou des décorations festives. Les habitants de Laon ont donc pu expérimenter le parvis de la cathédrale autrement en donnant de la vie à cet espace.



Avant



Après



FICHE TECHNIQUE

La Piétonnisation

Ville d'Arras (62)

Arras, comme beaucoup de villes du Nord de la France, a une centralité autour de La Grande Place mais aussi, ce qui en fait sa spécificité, autour d'une deuxième : la Place des Héros. Cette dernière, large de 61 mètres et avec une surface de 6 170 mètres carrés, à longtemps servi comme parking de centre-ville. Après avoir fait des essais de piétonnisation pendant l'été, la Ville rendra la place entièrement piétonne en 2020. C'est ainsi que les bars et restaurants qui se trouvent sur la place ont pu voir leurs terrasses s'agrandir.



Avant



Après



FICHE TECHNIQUE

La Piétonnisation

Ville de Rodez (12)

La capitale aveyronnaise a connu un changement esthétique en faveur du piéton ces dernières années. La Place de la Cité, où se trouvait le marché le plus important du centre-ville, à récemment été piétonnisée. La place était auparavant un parking pour les habitants souhaitant se garer dans le cœur urbain. La particularité de l'opération de piétonnisation de la Place de la Cité est que la municipalité a facilité la transition entre les usages traditionnels de la place, à savoir le marché, et les nouveaux usages, tournés vers le commerce et l'expérience piéton. C'est pour cela que la municipalité a racheté un parking souterrain de 400 places et n'a pas installé de bornes pour la circulation, par exemple. De plus, le nouvel mobilier urbain installé est en cohérence avec la ville.



Avant



Après



FICHE TECHNIQUE

La Piétonnisation

Contact Ville de Bayonne: Sylvie MEYZENC, Adjointe au Maire chargée des Halles et marchés, nouvelles offres alimentaires, artisanat et emploi, s.meyzenc@bayonne.fr Tél: 05.59.46.60.29

Contact Ville de Laon: Clément MANGOT, Directeur de projet Action Coeur de Ville, cmangot@ville-laon.fr Tél: 03.23.22.85.34

Contact Ville d'Arras: Maximilien DUMOULIN, Chef de projet Action Coeur de Ville, m-dumoulin@ville-arras.fr Tél: 06.07.15.65.57

Contact Ville de Rodez: William FRAYSSE, Directeur développement économique, enseignement supérieur et tourisme et Manager de Centre-ville, william.fraysse@agglo-grandrodez.fr Tél: 05.65.73.82.89

